

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Pour joindre la Mairie

Adresse : Place Gustave Moufrond
Tél 01 64 29 01 06 – Fax 01 64 29 97 34
Courriel maire maire@treuzy-levelay.com
Courriel secrétaire secrtaire@treuzy-levelay.com
Site www.treuzy-levelay.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi : 8h00-12h00 et 12h30-18h30
Mardi : 8h00-12h00 et 12h30-17h
Jeudi : 8h00-12h00 et 12h30-18h30
Vendredi : 8h00-12h30
Samedi : 9h00-12h00

Pour joindre le maire et les adjoints

Maire : Gilles CAUPIN
Tél. : 01 64 29 07 47 / Port : 06 80 42 06 23
1^{ère} Adjointe : Patricia PILLOT
Tél. : 01 64 29 05 74 / Port : 06 73 59 30 22
2^{ème} Adjoint : Fabrice VEILLARD
Tél. : 01 64 29 09 55 / Port : 06 84 81 98 99

Pour joindre les écoles

Présidente SIRP : Mme PILLOT tél. : 06 73 59 30 22
Treuzy-Levelay (CM1, CM2) Directrice : Mme Anne PAYEN Tél. : 01 64 29 03 23
Nonville (GS, CP, CE1, CE2), Directrice Mme Magali GUESPIN Tél. : 01 64 29 02 06
Villemers (PS, MS, GS), Directrice Mme Carol DUPUIS
Tél. : 01 64 24 93 65

Communauté de Communes de Moret Seine et Loing

23 rue du Pavé Neuf – 77250 Moret-sur-Loing
Tel. : 01 60 70 70 20
Site Internet : <http://www.cc-moret-seine-loing.fr/>

Sous préfecture de Fontainebleau

Adresse : 37 rue Royale - Tél. : 01 60 74 66 77
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9h00 à 12h30

Préfecture de Melun

Adresse : 12 rue des Saints pères
Tél. : 01 64 71 77 77

SECOURS - URGENCES

Sapeurs pompiers - Tél. : 18
Gendarmerie - Tél. : 01 64 31 63 80 ou 17
Adresse : 1 avenue du Bocage LORREZ LE BOCAGE
Commissariat - Tél. : 01 64 78 50 20
Adresse : 2 rue Doct. J-L Barry NEMOURS
S.A.M.U - Tél. : 15 ou 01 64 10 67 50
Hôpital de Nemours - Tél. : 01 64 45 19 00
Adresse : 15 rue des Chaudins
Hôpital de Fontainebleau - Tél. : 01 60 74 10 10
Adresse : 50 Bd Maréchal Joffre
Hôpital de Montereau - Tél. : 01 64 31 64 31
Adresse : 1 bis rue Victor Hugo

SERVICES

La Poste - Tél. : 31 31
Adresse : 2 route de Moret LORREZ LE BOCAGE
Orange- Tél. : 1016 ou 08 00 10 16 77

Adresse : 37 bis rue Royale FONTAINEBLEAU
Enedis- Tél. : 09 73 72 25 00
GRDF - Tél. : 09 69 36 35 34

ORDURES MENAGERES

SMETOM : 01 64 29 35 63
Ramassage des ordures ménagères :
Tous les lundis matin
Ramassage de la collecte sélective :
Un vendredi sur deux (semaines impaires)

HISTOIRE DU SAPIN DE NOËL

Entre 2000 et 1200 avant JC, on parlait déjà d'un arbre (L'épicéa, arbre de l'enfantement), le jour du 24 décembre, puisqu'on considérait ce jour comme la renaissance du soleil. Les celtes avaient adopté un calendrier basé sur les cycles lunaires. A chaque mois lunaire était associé un arbre, l'épicéa fut celui du 24 décembre. Pour le rite païen du solstice d'hiver, un arbre symbole de vie était décoré avec des fruits, des fleurs et du blé.

En 354, l'Eglise institue la célébration de la naissance du Christ, le 25 décembre, pour rivaliser avec cette fête païenne. Initialement la célébration de Noël se résumait à la messe de la nativité. On raconte qu'un moine évangéliste Allemand de la fin du VII^e siècle, Saint Boniface (né en 680), voulait convaincre les druides germains, des environs de Geismar, que le chêne n'était pas un arbre sacré. Il en fit donc abattre un. « En tombant, l'arbre écrasa tout ce qui se trouvait sur son passage à l'exception d'un jeune sapin ». A partir de là, la légende fait son œuvre. Elle raconte que Saint Boniface a qualifié ce pur hasard de miracle, et déclaré dans sa même prédication : « Désormais, nous appellerons cet arbre, l'arbre de l'Enfant Jésus. » Depuis, on plante en Allemagne de jeunes sapins pour célébrer la naissance du Christ.

Au XI^e siècle, l'arbre de Noël, garni de pommes rouges, symbolisait l'arbre du paradis. C'est au XII^e siècle que la tradition du sapin est apparue en Europe, plus précisément en Alsace.

On le mentionne pour la première fois comme « arbre de Noël » en Alsace vers 1521. Au XIV^e siècle, les décorations étaient composées de pommes, de confiseries et de petits gâteaux. A cette même époque, l'étoile au sommet de l'arbre, symbole de l'étoile de Bethléem commença à se répandre. Ce sont les protestants en 1560 qui développèrent la tradition du sapin de Noël pour se démarquer des catholiques.

Au XVII^e et XVIII^e siècles apparaissent les premiers sapins illuminés. On utilisait des coquilles de noix remplies d'huile à la surface desquelles des mèches flottaient ou des chandelles souples nouées autour des branches.

C'est en 1738 que Marie Leszczyńska, épouse de Louis XV, roi de France, aurait installé un sapin de Noël dans le château de Versailles.

On trouva par la suite de plus en plus d'arbres de Noël particulièrement en Alsace-Lorraine, où existait déjà la tradition du sapin.

En 1837, la duchesse d'Orléans Hélène de Mecklembourg, d'origine Allemande, fit décorer un sapin aux Tuileries.

Cette tradition se généralisa après la guerre de 1870 dans tout le pays grâce aux immigrants d'Alsace-Lorraine qui firent largement connaître la tradition de l'arbre de Noël aux Français.

C'est à cette période que le pays entier adopta cette tradition.

Après-guerre, les travailleurs veulent être associés à la vie de leur établissement. Les comités d'entreprise voient alors le jour et parmi les traditions très vite mises en place, figure le fameux Arbre de Noël du comité d'entreprise. L'espace d'un après-midi, les enfants des salariés sont conviés à un spectacle suivi d'un goûter, avec souvent une remise de cadeaux, sans oublier le grand sapin de Noël décoré et installé pour l'occasion.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 17 décembre 2017Le Père Noël est au caquetoire de 14h à 16h
Samedi 6 janvier 2018Vœux du maire à 11h – Salle polyvalente
Dimanche 7 janvier 2018Belote en individuel (ASCTL) à 14h30



Gazette des Vélytreuziens – Numéro 54 – 2^{ème} semestre 2017



Editorial du Maire

Gilles Caupin

Voici une gazette qui aura été attendue ! Effectivement, nous aurions aimé sortir ce numéro en Octobre, mais d'autres priorités se sont fait jour.

Ce fut la rentrée scolaire, la mise en œuvre de notre nouveau PLU, l'extension de notre salle polyvalente et l'aménagement de la nouvelle cuisine, la finalisation de l'étude diagnostic de notre réseau d'eau et la priorisation des travaux de sa mise à niveau, les réflexions sur l'avenir de notre service de distribution de l'eau potable (en liaison avec les communes voisines), le lancement de l'étude de zonage d'assainissement des eaux pluviales, la définition de ce que pourrait être le prochain contrat rural (aide du Département et de la Région pour le financement de travaux d'investissement), ...

Nous entrons maintenant dans la période des fêtes. Le Père Noël nous a annoncé sa visite ! Nous sommes tous en période d'intense activité pour préparer ces moments de partage en famille, d'échanges de cadeaux, de festivités, de cuisine gastronomique exceptionnelle. Nous vous souhaitons de tous profiter à plein de cette période de détente et de convivialité.

C'est aussi bientôt l'occasion de nous présenter, les uns aux autres, nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle qui s'annonce. Venons nombreux les partager samedi 6 Janvier à 11 heures dans notre salle polyvalente agrandie, et découvrir, pour ceux qui n'en ont pas encore eu l'occasion, la nouvelle cuisine.

Que cette année nouvelle qui s'annonce soit pour chacun de nous une période de bonheur.



Visite du Père Noël
dimanche 17 décembre
entre 14h et 16h sous le
caquetoire de l'église

Venez nombreux à la cérémonie
des vœux du Maire au cours de
laquelle nous inaugurerons avec
les autorités locales l'extension
de la salle polyvalente : Samedi 6
Janvier 2018 à 11 heures

Un dépôt sera
organisé au Clos du
Vel par la SMETOM
pour récupérer les
sapins de Noël



L'ASCTL organise une belote
en individuel le dimanche 7
janvier 2018 (10€ l'inscription, un lot
prévu pour chaque joueur) Venez
nombreux !



Directeur de Publication : Gilles CAUPIN
Rédactrice en chef : Bénédicte JASSENY
Comité de Rédaction : Gilles CAUPIN
Ont également contribué : Danièle Perrin
Imprimeur : Imprimé par nos soins

Réunion du Conseil Municipal du 15 septembre 2017

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Est avisé que le nouveau PLU est applicable depuis le 10 septembre 2017 et que Test Ingénierie a été sélectionné pour l'élaboration des zonages d'assainissement des eaux pluviales de Treuzy-Levelay et Villemaréchal (qui sera étendue à Paley et Remauville)
- Décide de lancer une étude pour définir le contenu d'un contrat rural (montant maximum subventionnable : 370.000 € à hauteur de 80%) orienté voirie
- Décide de redemander des devis pour la réfection de la toiture de la mairie, qui sera retardée à l'été 2018
- Etudie l'avancement des travaux d'extension de la salle polyvalente, de l'aménagement et de l'équipement de la cuisine ; accepte le don de l'ASCTL pour financer l'installation d'un lave-vaisselle professionnel
- Décide de participer à une étude portant sur les conditions de l'adhésion des communes de Nanteau/Lunain, Paley, Treuzy-Levelay, Villebéon, Villemaréchal au SIAAEP du Bocage (production et distribution d'eau potable) avant le transfert obligatoire de la compétence à la CCMSL
- Adopte le Rapport sur la Qualité du Service du SPANC pour l'année 2016
- Approuve le nouveau règlement du SPANC applicable au 1^{er} Janvier 2018, décide que le contrôle de bon fonctionnement des installations se fera à la fréquence d'une fois tous les 10 ans, instaure une redevance d'assainissement non collectif et établit un régime de pénalités en cas de non-conformité ou d'obstacles à la mission de contrôle
- Etudie diverses questions sur le réseau d'eau potable (réhabilitation à Bezanleu, établissement d'une servitude de passage sur un terrain privé à Levelay, avancement de l'étude diagnostic du réseau),
- Décide de relancer la réflexion sur la destination des parcelles boisées dont la commune est devenue propriétaire par la procédure des biens vacants sans maître
- Etudie des questions diverses : terrain de tennis, rentrée scolaire, création d'un comité des fêtes

Réunion du Conseil Municipal du 13 Octobre 2017

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Apporte des corrections au compte-rendu de la réunion précédente
- Accepte l'engagement de principe sur l'adhésion de la commune au SIAAEP du Bocage pour les compétences eau potable et assainissement non collectif
- Est informé des conclusions de l'étude diagnostic du réseau d'eau potable, prend connaissance des priorités en matière d'investissement définies par la commission Travaux et constate que ce programme, pour un coût net de subventions de 470.000 € sur 10 ans, ne nécessite pas, dans les conditions actuelles, de modifier le prix de l'eau
- Adopte le rapport de la CLECT de la CCMSL, sans impact sur la commune
- Approuve une Décision Modificative du budget primitif de la commune
- Demande au Conseil départemental de Seine-et-Marne la réalisation d'une opération d'aménagement foncier sur les bois de la commune, avec la mise en œuvre d'un projet d'échanges et cessions amiables multilatéraux
- Etudie des questions diverses : réseau d'eau, hébergement de l'association Environnement Bocage Gâtinais, réception des travaux d'extension de la salle polyvalente,

Réunion du Conseil Municipal du 29 Novembre 2017

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Réinstitue, après approbation du PLU, le droit de préemption en zones UA et UB
- Définit les zones UA et UB comme zone de desserte du réseau d'eau potable
- Décide la création du service public DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) et le transfert de la compétence à la CCMSL
- Adhère au service « Conseil Energie Partagé » du SDESM
- Soutient la mention de l'AMRF concernant la ruralité
- Etudie des questions diverses : contrat rural, SIAAEP du Bocage, cantine école, fêtes de fin d'année

NB : les comptes rendus détaillés des réunions du Conseil Municipal sont téléchargeables sur le site de la commune ou peuvent être demandés en s'adressant à la secrétaire de mairie.

LES VILLAGES BOUGENT

L'association a organisé un stage le 19 novembre qui a accueilli plus de 50 personnes sur la journée. Au programme brain gym, yoga, pilates, zumba, danse afro
Nous allons réitérer plusieurs fois en 2018 afin de pratiquer les activités dites de sport santé. Ouvertes à tous et permettant de garder ou retrouver la forme à tout âge. Nous aimerions qu'il y ait plus d'hommes concernés par le sport santé : on les attend avec impatience !!



D'autres formations seront aussi organisées en 2018 dans différents thèmes :

- diététique,
- sport et mal de dos,
- devenir plus souple,
- bienfaits de la respiration en pleine conscience,
- sport et shiatsu.....

Suivez l'actualité de notre association sur notre site <http://lesvillagesbougent.com/index.php> et sur le Facebook les villages bougent. Bougez, respirez pour rester en forme !!

CHASSEURS ET AGRICULTEURS S'UNISSENT

Les chasseurs de la commune ont mis la main à la bêche et les agriculteurs au volant de leurs tracteurs pour replanter des rhizomes de Miscanthus dans une jachère de la vallée d'Echalat.

L'occasion s'est effectivement présentée de récupérer de tels plants à Villemaréchal. Le miscanthus permettra de fournir un couvert dense propice à l'abri du gibier et sa récolte de produire la matière première à l'usine de production de résine végétale à créer sur la zone d'activités des Renardières à Moret-Loing-Orvanne.

Bravo pour ce travail en commun



LE BOUQUET D'AMIS



Après plusieurs semaines d'inactivité liée à l'indisponibilité de la salle, en travaux, Le Bouquet d'amis a renoué avec les festivités. Nous nous sommes retrouvés pour fêter le beaujolais nouveau, toujours avec le même plaisir, et le même entrain. Au mois de décembre, nous partagerons le repas de Noël.

COMMISSION FÊTES ET LOISIRS

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des anciens s'est déroulé dimanche 5 Novembre dans une sympathique ambiance. Cette année, le thème de la fête était l'Espagne. Nous avons donc eu le droit à un menu typiquement espagnol : tapas, poulet à l'espagnole et son riz sauvage, duo de fromages salade et coulis de coing, sphère ibérique. Pour le préparer, la nouveauté est que nous n'avons pas fait intervenir de traiteur : tout a été organisé par les membres du CCAS (conception de la journée, achats, décoration) avec la complicité précieuse de nos deux jeunes cuisiniers Aline et Lucas qui ont mis tout leur talent à nous présenter des plats excellents et agréables à regarder. Sylvie a même tenu à endosser le costume traditionnel des sévillanes et nous a fait une démonstration étincelante de danse espagnole.

L'animation, sur thème espagnol également, a été assurée par un orchestre sympathique de 5 musiciens.

Un grand merci aux animateurs (Aline, David, Dominique, Fabrice, Florence, Jean-Pierre, Lucas, Nathalie, Patricia, Sylvie) et aux participants.



L'ambiance espagnole était au rendez-vous !

Lucas et Aline, nos deux formidables cuisiniers.



L'orchestre

COMMISSION TRAVAUX

LES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE SONT TERMINES !

La réception des travaux a eu lieu le 13 Octobre dernier, à temps pour pouvoir étrener la nouvelle cuisine à l'occasion du repas des aînés du 5 Novembre. L'ensemble est très satisfaisant. Dès cette réception, il s'est donc agi de réinstaller les meubles existants et de les compléter par de nouveaux équipements, en particulier plans de travail et présentoirs en inox (sur roulettes pour faciliter les déplacements et permettre de moduler l'utilisation de l'espace en fonction des besoins), évier, lave-vaisselle industriel (grâce à la généreuse contribution financière de l'ASCTL).



Nous avons profité de ce réarrangement pour modifier les conditions de stockage des tables et chaises d'une part et des affaires des diverses associations locales d'autre part en utilisant la zone précédemment réservée aux vestiaires et sous-utilisée.

Nous attendons les remontées d'expérience sur quelques mois d'utilisation pour finaliser les équipements, en particulier en matière de cuisson et d'étagères. Néanmoins, on peut d'ores et déjà constater que cette extension apporte un réel confort supplémentaire fortement apprécié des utilisateurs.

L'inauguration officielle aura lieu samedi 6 Janvier 2018 à l'occasion des vœux du maire.

RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Le diagnostic de notre réseau d'eau est maintenant terminé. Ceci nous a permis d'identifier les améliorations à apporter pour le mettre à niveau et atteindre le degré optimal de performance. Un programme de travaux a été établi et hiérarchisé. Il porte sur :

- le renouvellement de 3 km de canalisations sur un réseau de 8,9 km. Elles sont effectivement anciennes (posées en 1941 pour la fonte et en 1971 pour l'amiante-ciment, leur durée de vie théorique est estimée à 80 ans et 40 ans respectivement)
- la réhabilitation du château d'eau qui date de 1971
- le changement des 55 branchements plomb encore en service
- l'installation de vannes et débitmètres permettant une meilleure gestion du réseau

Le coût total est estimé à 716.700 €, subventionnable à hauteur de 247.900 €, soit un financement sur notre budget eau de 468.800 € sur 10 ans.

Dans un premier temps, le Conseil Municipal a décidé de répondre à un appel à projets de l'Agence de l'Eau pour renouveler 1,3 km de canalisation en amiante-ciment situées rue de la vigne aux vieux et rue grande sur toute leur longueur, 0,1 km de canalisations en fonte à Bezanleu. Le coût total du projet est de 327.000 € dont 145.000 € restant à la charge de la commune.

Ce sera également l'occasion de remplacer les 28 branchements plomb de ce tronçon. Malheureusement non subventionnable, cette opération coûtera 60.000 €.

Les travaux devraient commencer fin 2018.



VIE LOCALE

DU NOUVEAU SUR LE SPANC

SPANC, vous connaissez ? Il s'agit du Service Public d'Assainissement Non Collectif. Un grand nombre d'entre nous a fait le nécessaire il y a quelques années pour mettre aux normes les installations d'assainissement, avec l'aide financière du Département et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Avec les nouvelles constructions, la commune compte 114 installations conformes sur 213, soit 53,5% de conformité. C'est déjà un beau résultat, mais c'est insuffisant. L'objectif est d'arriver aux 100 % aussi rapidement que possible.

La législation impose un contrôle périodique de bon fonctionnement des installations. Attention, il ne s'agit pas de l'entretien courant déjà effectué par chacun (vidange régulière de la fosse toutes eaux, visite annuelle des micro-stations), mais de la vérification par le SPANC de la conformité des installations. Le Conseil Municipal vient de décider que la périodicité de ce contrôle serait de 10 ans.

Pour l'assurer, la commune a passé une convention avec la SAUR qui sera mise en œuvre dès janvier 2018 au rythme d'une quarantaine d'installations par an. Nous commencerons, bien évidemment, par celles qui sont manifestement hors normes et les habitants concernés seront invités à remédier à la situation. Nous ne doutons pas que nous aurons tous à cœur de nous comporter en bons citoyens et que nous ferons le nécessaire.

Un nouveau règlement du SPANC a été établi. Il peut être téléchargé sur le site de la commune <http://www.treuzy-levelay.fr/> rubrique « eau et assainissement » ou obtenu à la mairie.



PLAN LOCALE D'URBANISME (PLU)

Enfin, notre nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) est exécutoire. Approuvé par le Conseil Municipal le 16 juin dernier, il a été rendu exécutoire et opposable le 10 septembre 2017. C'est sur la base de ce dossier que nous instruisons maintenant les autorisations du droit des sols. Vous pouvez télécharger les diverses pièces qui constituent le dossier, dont le règlement, sur le site de la commune. N'hésitez pas à venir nous voir en mairie si vous avez des questions.



PROJET DE CONTRAT RURAL



Les communes franciliennes de moins de 2.000 habitants sont éligibles à un contrat rural. D'un montant maximal de 370.000 €, ce type de contrat avec la Région Ile de France et le Département 77 permet de mener des opérations d'investissement sur le patrimoine foncier et immobilier.

Dans le passé, notre commune a bénéficié de 2 contrats ruraux, le dernier portant essentiellement sur la réalisation de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal envisage donc actuellement de candidater pour un 3^e contrat rural, portant essentiellement sur la voirie. Il s'agirait de réaménager la place Gustave Moufrond et de réhabiliter la rue de la vigne aux vieux après les travaux de renouvellement de la canalisation d'eau faisant l'objet du projet décrit précédemment. La préparation du dossier débute actuellement. La voirie de la rue grande étant départementale, sa réhabilitation ne peut entrer dans un contrat rural, mais pourrait faire l'objet d'un contrat FER avec le Département à préparer en parallèle.

SOIREES JEUNES (CCMSL)

Voici quelques nouvelles des activités du service jeunesse de la CCMSL (activités du vendredi soir) par Clémence :

Dernièrement je suis allée plusieurs fois retrouver mes amis du vendredi soir, une fois pour un « quizz musical » et une autre pour une soirée « Films d'horreurs ». Je n'ai pas pu participer à la soirée « Baby foot » qui s'est déroulée dans la salle des jeunes de Treuzy ... Ah les devoirs ! Ce qui me plaît c'est que l'on peut demander un thème aux anims et ils le mettent dans les semaines suivantes. On fait aussi beaucoup de rencontres, je me suis fait une très bonne copine à Veneux, maintenant on s'envoie des messages pour savoir si on y va, j'ai même dormi chez elle cet été et ses parents sont super sympas. En plus avec l'hiver qui est là, il fait trop nuit et froid pour sortir alors la soirée du vendredi c'est l'occasion pour s'évader un peu....sans les parents !



L'ECOLE

La rentrée scolaire s'est déroulée sans problème. Les rythmes scolaires sont restés ceux de l'an dernier, donc sur 4,5 journées. Les études sont en cours pour organiser le fonctionnement sur 4 journées à la rentrée 2018.

Le bâtiment de Levelay a bénéficié de travaux durant les vacances : peinture du portail, remplacement de la porte et des fenêtres de la classe côté Nord-Est, remplacement de la porte d'accès au grenier. L'effectif des classes hébergées à Levelay (15 élèves par niveau CM1 et CM2) est inférieur à celui de l'an dernier, ce qui donne un peu de marge de manœuvre à nos enseignantes Anne et Carine.

La réunion du Conseil d'Ecole, maintenant commun aux 3 communes du SIRP, en date du 7 Novembre dernier a permis d'installer les nouveaux représentants des parents d'élèves et de la commune de Nonville, de faire le point des effectifs et des activités.



L'effectif total à la rentrée était donc de 124 élèves (42 à Villemer, 52 à Nonville et 30 à Levelay).

Le fonctionnement de la cantine à Villemer pose toujours des problèmes au niveau de la capacité d'accueil, heureusement un peu amoindris cette année avec la diminution des effectifs. Néanmoins, il faut trouver une solution pour les années à venir. Après accord du SIRP et du conseil municipal de Treuzy-Levelay, une étude va être lancée pour déterminer la faisabilité technique et financière d'une construction nouvelle pour héberger la cantine sur le terrain de la salle polyvalente de Levelay, route de Nanteau.



La classe de Madame Guespin remercie le SIRP pour le nouveau tableau numérique qui rend la classe plus interactive.